

# BULLETIN D'INFORMATION COMMUNE DE TAILLET.



[www.mairie-taillet.com](http://www.mairie-taillet.com) - 04.68.39.42.65 - [mairie.taillet@orange.fr](mailto:mairie.taillet@orange.fr) - Ouverture : jeudi de 14h à 16h et vendredi de 14h à 17h.

## Les vœux du Maire et du Conseil Municipal

Amics Telletencs,  
Après une année 2020 particulièrement éprouvante à bien des égards, marquée par une crise sanitaire à l'échelle mondiale, 2021 s'ouvre et je l'espère meilleure. En dépit de ce contexte toujours très troublé par le COVID, c'est en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale que je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux pour 2021 et tout particulièrement mes meilleurs vœux de santé. Je souhaite que cette crise cesse au plus vite et que nous puissions revivre et reprendre nos activités en toute liberté. Malgré cette période trouble, certains projets ont vu le jour et sont arrivés à terme, comme le site internet de la commune, ainsi que le lotissement communal. D'autres sont en cours d'élaboration : l'embellissement et aménagement des cœurs de village, panneaux de rues, choix du mode de gestion des réseaux d'eau potable et d'assainissement. J'en profite pour remercier l'équipe municipale pour son engagement et son implication en représentant au mieux les intérêts de la commune dans les différentes commissions et syndicats, ainsi que nos agents, pour leur investissement au fonctionnement de notre commune qui n'est plus à démontrer, avec pour dernier exemple en date, lors de l'épisode neigeux, notre agent est venu, le dernier week-end de ses congés, déneiger nos voies, permettant ainsi à chacun d'avoir un minimum d'accès. Mais également à toutes et tous ceux d'entre vous qui s'impliquent dans la vie de notre petit village. Nous ne connaissons rien des conditions dans lesquelles 2021 va se dérouler, tant sur le plan sanitaire qu'économique, mais une chose est certaine, nous continuerons à œuvrer ensemble à l'essor de TAILLET et au bien-être de ses habitants.

## Travaux

Concernant **l'éclairage public**, le remplacement des lampes actuelles par des leds avec éclairage régulé la nuit, en partenariat avec la CCV pour la traversée de

la D63, est terminé. Le centre du village est programmé pour début d'année.

Pour faciliter l'accès des services de secours, des livreurs, le projet de la pose de **panneaux de rues** sur Taillet ainsi que sur La Roure est en cours, poursuivant la mise à jour de l'adressage sur le territoire.

Une zone de **limitation de vitesse** sur la voie communale N°6, au niveau du Mas Pagès va être mise en service, afin de limiter les risques dus au passage de véhicules en pied de l'habitation.

## Nos Déchets

Trier n'a jamais été aussi simple !

- Tous les emballages et les papiers se trient dans le bac jaune.
- Inutile de les laver, il suffit de bien les vider !
- Jetez vos emballages en vrac dans le bac jaune et non emboîtés les uns dans les autres. Ne les jetez pas enfermés dans des sacs !
- Ecrasez les bouteilles et pliez les cartons.

Rappel : les 4 points de collecte sur la commune sont réservés exclusivement aux ordures ménagères, 2 pour le tri sélectif. La déchetterie communautaire, située à Céret est accessible à tous les habitants de la commune. Pour les encombrants : 2 collectes par an, sont organisées par la CCV, avec une inscription au préalable en mairie. En dehors de ces périodes, merci de bien vouloir vous rapprocher de la mairie.

## Protection Incendie

Suite à la pandémie de COVID-19, certains propriétaires ont pris du retard concernant le débroussaillage de leurs propriétés. Pour la sécurité de tous, il est nécessaire d'y remédier en application des obligations légales. Le code forestier (Art L.134-6) oblige les propriétaires situés en zone boisée à débroussailler conformément aux prescriptions suivantes : aux abords des constructions, chantier, travaux et installation de toute nature sur un rayon de 50 m (même si les travaux s'étendent sur les propriétés voisines), ainsi que des voies privées

y donnant accès, sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie et la totalité de votre terrain si celui-ci se trouve dans la zone urbaine. Les travaux doivent être faits avant le 1er avril 2021 et ils doivent être maintenus en état. Pour plus d'infos :  
<https://www.prevention-incendie66.com/>

## Vue sur Mer

Le prix de vente au m<sup>2</sup> des parcelles du lotissement a été fixé à 38, 00€HT. N'hésitez pas à venir en mairie pour toute information.

## Halte aux frelons !

Le meilleur moyen pour se débarrasser des frelons asiatiques est de tuer les reines. La meilleure période est à partir de février jusqu'à juin (selon la météo). En effet, dès la fin de l'hiver, les reines sortent de leurs cachettes et cherchent à se nourrir et à construire leur nid. Pour faire un piège, il faut remplir une bouteille d'eau vide avec ces éléments :

- 100 ml de bière blonde.
- 100 ml de vin blanc (repousse les abeilles).
- 100 ml de sirop de cassis ou de grenadine.

Il faut ensuite mélanger l'ensemble et faire des trous en haut de la bouteille d'environ 1cm (pour laisser rentrer la reine) et suspendre le piège à un arbre.

## Aide à l'Habitat

Vous pouvez, vous adresser à la mairie de Céret de 10h à 12h, deux mardis par mois, pour des informations concernant les conditions d'obtention de l'aide, ainsi que le montage de votre dossier pour l'aide à la rénovation et la réhabilitation des logements, que vous soyez propriétaire, occupant, propriétaire bailleur ou syndic de copropriété. Les prochaines dates sont : les 2 et 16 février, les 2 et 16 mars, les 6 et 20 avril, les 4 et 18 mai et les 1<sup>er</sup> et 15 juin. Contact : 04.68.63.76.86.

## Evènement

Samedi 21 novembre nous avons constitué l'association « TAILLET À L'AFFICHE ». Dès que la situation sanitaire le permettra, une réunion ouverte à toutes et à tous sera organisée, pendant laquelle, les porteur-euse-s de ce projet vous présenteront leurs motivations, accueilleront vos suggestions et vous proposeront une adhésion. Nous clôturerons cette réunion par un repas festif et convivial ouvert à tous les habitant-e-s du village.

Le bureau de l'association : Camille, Isabelle, Brigitte, Christian, Anne-Claude et Joanna.

## Rézo pouce

C'est une association « Covoiturons sur le pouce » créé en 2010 dans le Tarn et Garonne. Depuis 2015, l'association travaille avec une société coopérative d'intérêt collectif afin de faire de l'autostop un mode de déplacement comme les autres, plus social, solidaire et environnemental. Disponible sur google play ou apple store.

## Aide à la personne

Vous pouvez vous adresser au bureau de la mairie pour l'installation d'une télé alarme : Signature d'une convention avec une tarification proportionnelle à vos revenus (minimum 6€ /mois, maximum 20€/mois).

## Info Pratique

Si vous le souhaitez, pour être averti des nouvelles parutions sur le site internet de la commune, merci de communiquer votre email, directement sur le site, via « Contact-Plan » en remplissant vos nom, prénom, email et en objet : « Alerte site internet ».

Contact bulletin information:  
[bulletin-information@mairie-taillet.com](mailto:bulletin-information@mairie-taillet.com).

## TousAntiCovid

### La mesure barrière complémentaire

pour me protéger et protéger les autres



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se mousser dans un mouchoir à usage unique



Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



6  
 limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Eviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes à 3 fois par jour



Saluer sans serrer la main et éviter les embrassades



Utiliser TousAntiCovid



Télécharger l'application

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

#TousAntiCovid



[www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid)